

PEUT-ON NOURRIR L'AFRIQUE DE L'OUEST AVEC DU RIZ ?



Saartje Boutsen
et Jan Aertsen



N° 74 – février 2013
www.mo.be



Les **MO*papers** sont une série d’analyses éditées par Wereldmediahuis vzw. Chaque document diffuse des informations fondamentales sur une tendance qui est stimulée par la mondialisation. Les MO*papers sont à la fois accessibles et fouillés.

Les MO*papers ne sont pas diffusés sur papier. Ils peuvent être téléchargés gratuitement sur le site www.mo.be. Lors de la parution de chaque paper, une brève annonce est envoyée à toutes les personnes qui ont communiqué leur adresse mail à mopaper@mo.be (objet : alerte)

Saartje Boutsen est licenciée en sciences politiques et master ‘Droit et Pratique de la Solidarité Internationale’. Elle est Advocacy Coordinator pour Vredeseilanden.

Pendant 19 ans, **Jan Aertsen** a été directeur de Vredeseilanden. Depuis 2008, il travaille comme collaborateur politique de Vredeseilanden sur le thème de la politique agricole en République Démocratique du Congo et du riz en Afrique de l’ouest.

Comité de rédaction MO*papers : Saartje Boutsen (Vredeseilanden),

Ann Cassiman (Département ‘Sociale en Culturele Antropologie’, KU Leuven), Ludo De Brabander (Vrede), Ann De Jonghe (Wereldsolidariteit), Lieve De Meyer (rédaction définitive), Rudy De Meyer (11.11.11), Gie Goris (MO*), Nathalie Holvoet (Instituut voor Ontwikkelingsbeleid en -beheer Universiteit Antwerpen), Huib Huyse (HIVA KULeuven), Gijs Justaert (Wereldsolidariteit), Els Keytsman (Vluchtelingenwerk Vlaanderen), Hans Van de Water (VLIR-UOS), Didier Verbruggen (IPIS), Françoise Vermeersch (ABVV), Emiel Vervliet (rédacteur en chef MO*-papers), Koen Vlassenroot (UGent).

Informations : mopaper@mo.be of MO*paper, Vlasfabriekstraat 11, 1060 Brussel

Suggestions : emiel.vervliet@mo.be

Wereldmediahuis est aussi l’éditeur du mensuel MO* et du site d’information mondial www.MO.be (en collaboration avec l’agence de presse IPS-Vlaanderen).

L’utilisation des textes est permise moyennant l’autorisation de l’auteur et de l’éditeur.

[introduction]

Actuellement, le riz est inscrit quotidiennement au menu des habitants d’Afrique de l’Ouest. La consommation de riz en Afrique de l’Ouest a très fortement progressé pour atteindre aujourd’hui, du moins dans les villes, le même niveau que dans les pays asiatiques. Dans cette région, le riz est à présent devenu synonyme de « sécurité alimentaire ». Depuis peu, il n’occupe plus seulement une place de choix dans les assiettes des familles, il est aussi très présent à l’agenda politique.

La crise alimentaire de 2008, qui a littéralement fait décoller le prix du riz sur le marché international, a par conséquent lourdement affecté l’Afrique de l’Ouest. Cette région est aussi l’un des premiers importateurs de riz au monde (elle assure 40 % de ses besoins par du riz importé d’Asie). Depuis cette crise, le prix du riz a augmenté de 50 à 100 % en Afrique de l’Ouest. Nombreuses sont les familles qui se sont par conséquent vues contraintes de réduire drastiquement leur consommation de riz et sont littéralement restées sur leur faim.

Les autorités de la région ont réagi en adoptant des mesures de crise telles que la suppression des droits à l’importation sur le riz. De manière plus structurelle, une prise de conscience a vu le jour sur le plan politique de la nécessité d’atteindre un degré plus élevé d’autosuffisance et par conséquent, d’accroître l’aide à la production locale de riz. Dans le même temps, une attention renouvelée pour la culture du riz et d’importants investissements ont vu le jour au sein de la coopération internationale.

Dans ce paper, nous soulignons l’importance économique et stratégique du riz en Afrique de l’Ouest. Nous constatons que la région dépend toujours en grande partie d’un marché international nerveux. La population urbaine, souvent pauvre, reste exposée aux caprices du marché international du riz et depuis leur campagne, les pauvres producteurs de riz tentent avec difficulté de se faire une place sur le marché d’Afrique de l’Ouest.

D’aucuns prennent toutefois progressivement conscience du fait que le riz local est à même de concurrencer le riz importé, tant en termes de potentiel de production que de qualité et de prix. Mais dans ce cas, il convient de s’atteler résolument à la politique régionale et nationale, au renforcement des organisations d’agriculteurs, à un accroissement de la qualité et aux investissements indispensables dans toute la chaîne de production du riz. Le riz produit localement est-il vraiment à même de concurrencer le riz importé ? Pourquoi l’Union économique et monétaire ouest-africaine (CEDEA/ECOWAS) et les gouvernements nationaux soufflent-ils simultanément le chaud et le froid ? Pourquoi le capital disponible au niveau local n’est-il pas distribué ? Les organisations d’agriculteurs sont-elles prêtes à défendre les intérêts de leurs membres comme des entrepreneurs ? Les divers acteurs ont-ils suffisamment conscience de l’importance sociétale de la chaîne de production du riz ? La coopération internationale joue-t-elle son rôle ? Le consommateur urbain partage-t-il le sort des petits producteurs de riz ou au contraire, signe-t-il son arrêt de mort ? Qui s’inquiète de la menace à long terme pour le climat ? Autant de questions pertinentes qui n’offrent pas toujours des réponses toutes prêtes dans un monde en mutation rapide, même en Afrique de l’Ouest.

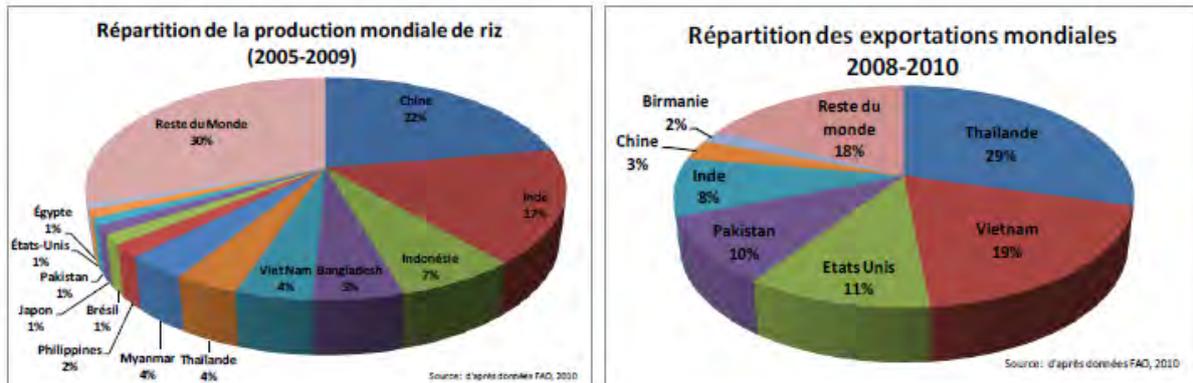


LE RIZ AU NIVEAU MONDIAL, AUSSI STRATÉGIQUE QUE L’HUILE ?

Sur le plan mondial, le riz est l’une des principales plantes céréalières. La production totale de riz atteint 455 à 460 millions de tonnes par an, elle est concentrée pour plus de 90 % en Asie. Avec 122 millions de tonnes, la Chine arrive en tête du classement des pays producteurs, devant l’Inde, l’Indonésie, le Bangladesh, le Vietnam et la Thaïlande. Ces pays sont aussi les principaux consommateurs de riz. Leur production est donc principalement destinée à leur propre marché, de sorte que la part de la production mondiale qui est exportée chaque année n’est que de 5 à 7 % (soit un petit 30 millions de tonnes), chiffre assez faible au regard d’autres céréales telles que le blé (20 %) ou le soja (30 %).

En dépit de cette faible proportion des exportations, le commerce international du riz n’a cessé de se développer au cours des vingt dernières années, principalement du fait de la demande croissante de l’Afrique, et plus particulièrement d’Afrique de l’Ouest. La Thaïlande et le Vietnam sont les premiers exportateurs de riz avec respectivement 30 et 20 %. Ensemble, ces deux pays assurent la moitié des exportations mondiales. Le Pakistan, les États-Unis et l’Inde complètent le top cinq des plus gros exportateurs de riz qui représentent 80 % des exportations. Ce marché des exportations est scindé en deux segments. D’une part, l’exportation de qualité supérieure (soit moins de 10 % de grains de riz cassé), qui est principalement exportée par les États-Unis et la Thaïlande vers l’Europe, le Moyen-Orient et le Japon. D’autre part, il existe un marché du riz peu onéreux, de moindre qualité (plus de 10 % de grains de riz cassé), qui répond à la demande des pays les plus pauvres, qui quitte principalement la Thaïlande, le Vietnam, l’Inde et le Pakistan pour prendre la direction de l’Afrique, l’Amérique latine et d’autres pays asiatiques. Les Philippines et le Nigeria sont les premiers importateurs de riz.

Illustration 1 : Répartition de la production mondiale (à gauche) et des exportations mondiales de riz (droite)



Source : FAO

En conséquence de cette forte concentration de la production et des exportations, le marché mondial du riz se caractérise par une volatilité structurelle des prix. Cette instabilité caractéristique est imputable à plusieurs facteurs conjoncturels tels que des récoltes catastrophiques ou record, des inondations, la gestion des stocks ou l’instabilité politique qui exercent une incidence directe sur le niveau de production. Plusieurs facteurs structurels ont eux aussi une incidence de taille sur les prix du riz : la forte demande de riz des pays émergents tels que la Chine et l’Inde elles-mêmes, la consommation croissante en Afrique, les glissements entre les céréales dus à une demande croissante d’aliments destinés aux animaux et la production de céréales utilisées dans la production d’agrocarburants. Tous ces facteurs génèrent d’importantes fluctuations du prix du riz sur le marché international.

Depuis peu, la Thaïlande, le premier exportateur de riz au monde, joue elle aussi un rôle important dans la formation du prix du riz : les analystes prévoient que la Thaïlande ne peut continuer à financer l’énorme stock de 12 millions de tonnes qu’elle détient. Ce stock a été constitué pour des motifs politiques internes à coup de subsides monumentaux et en achetant au-dessus du prix du marché. Si la Thaïlande venait à se défaire plus rapidement que prévu de ce stock (plus d’un tiers du commerce mondial annuel !) en 2013 ou 2014, cela présenterait une énorme menace pour les prix relativement élevés du marché mondial (et donc aussi pour la compétitivité du riz local d’Afrique de l’Ouest).





LE RIZ EN AFRIQUE DE L’OUEST : DE LA TABLE DE FÊTE À L’ALIMENTATION DE BASE

Le riz a longtemps occupé une position de relative faiblesse dans l’économie céréalière africaine. Dans les années 1960, le riz était considéré comme une plante par trop négligeable que l’on ne trouvait que sur les tables de fête. Mais aujourd’hui, le riz est devenu un produit stratégique, car il joue un rôle important dans la sécurité alimentaire de la région et l’économie locale.

Un schéma de consommation en mutation

La mondialisation génère parfois des modifications extrêmement rapides des schémas de consommation. En Afrique de l’Ouest, l’alimentation de base locale est principalement remplacée par le blé et le riz. Les pénuries régulières de céréales traditionnelles (sorgho, millet, maïs), la croissance de la population, la progression de l’urbanisation, le temps de cuisson réduit du riz et, par conséquent, la réduction de la consommation de combustible ainsi que la disponibilité de riz importé peu onéreux sur le marché ont fait évoluer le menu quotidien et augmenter de ce fait encore la demande de riz.

En 1973, la part du riz dans la consommation céréalière en Afrique de l’Ouest s’élevait à 15 %. Aujourd’hui, elle serait deux fois plus élevée, sauf au Nigeria. Dans les petits États côtiers tels que le Sénégal, le Liberia et la Sierra Leone, la consommation annuelle moyenne de riz atteint 60 kg par personne et jusqu’à 90 kg dans les villes. Dans les pays tels que le Mali et le Burkina Faso, éloignés de la mer et par conséquent du riz importé peu coûteux, la moyenne est de 40 à 60 kg par personne et par an. Pour les plus pauvres, cette consommation représente parfois de 20 à pas moins de 50 % du budget des ménages. Le prix du riz est un facteur qui revêt par conséquent une grande importance en termes de sécurité alimentaire. Une étude réalisée par la Banque mondiale montre par exemple qu’au Liberia, une augmentation de 30 % du prix du riz entraînerait une progression de 64 à 70 % du nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

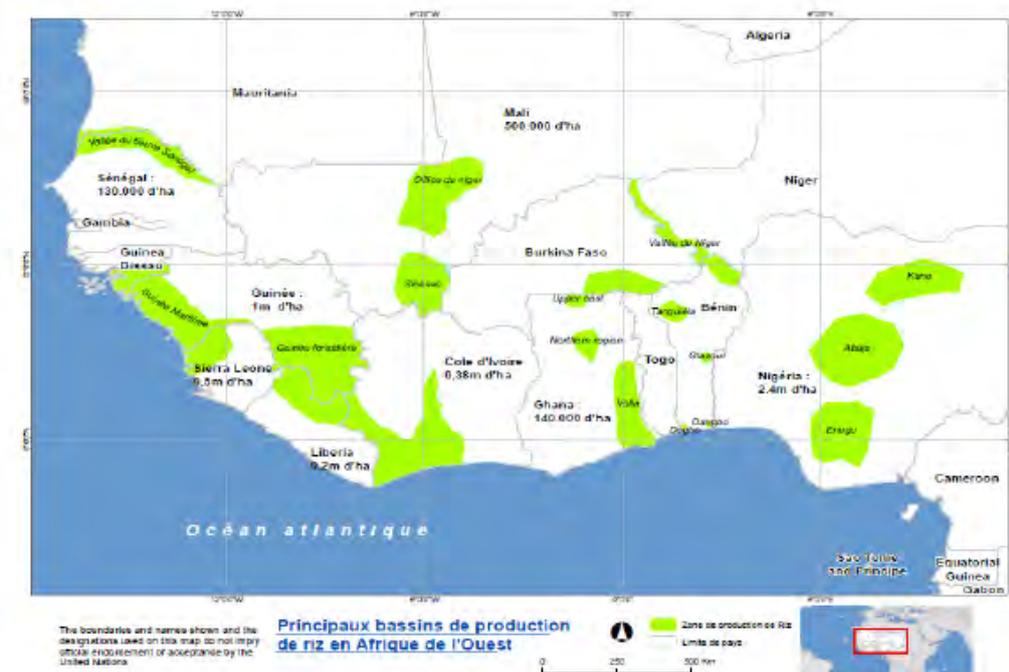
Les schémas de consommation et des préférences dans les pays d’Afrique de l’Ouest diffèrent fortement et sont partiellement influencés par la disponibilité du riz importé, généralement de moindre qualité. Les pays à faible pouvoir d’achat tels que le Sénégal et le Liberia ont développé une préférence pour du riz moins onéreux, cassé et non parfumé, dont l’année de récolte est indéterminée. Le consommateur nigérian, qui a un pouvoir d’achat plus élevé, opte pour le riz long grain parfumé, principalement en provenance de Thaïlande. Le consommateur malien urbain donne quant à lui la préférence au riz local avant le riz importé, même si ce premier est un peu plus cher. Toutefois, lorsque le prix du riz augmente, les Maliens sont plus enclins à passer à d’autres céréales telles que le sorgho et le millet.

Une production locale insuffisante, bien que croissante

En Afrique de l’Ouest, le riz est la plante dont la production croît le plus rapidement. Si le riz occupe encore à présent la quatrième place, il talonne de près le sorgho et le maïs. L’Afrique de l’Ouest possède de nombreux atouts pour la production de riz et, de manière générale, le développement de la chaîne de production du riz : disponibilité de grandes surfaces de terres exploitables pour la production, conditions climatologiques favorables au riz, demande soutenue, réseau de centres de recherche, intérêt actuel de divers bailleurs de fonds et, surtout, prise de conscience par les producteurs que le riz est en passe de devenir la plante la plus prometteuse du marché. Le secteur se compose principalement de petits producteurs et surtout de transformateurs artisanaux. Les frais de transaction (pour la transformation, le transport et la commercialisation) sont élevés. Il est toutefois possible de créer une importante valeur ajoutée, tant sur le plan de la production que de la transformation ou de la commercialisation.

Le nombre d’hectares plantés de riz en Afrique de l’Ouest est passé de 3 millions dans les années 1980 à plus de 6 millions actuellement. Près de 2,4 millions d’hectares de ces champs de riz sont situés au Nigeria. Le deuxième plus gros producteur de riz de la région est la Guinée, avec près de 1 million d’hectares de champs de riz. Le bassin guinéen se prolonge par les bassins rizicoles de Sierra Leone (0,5 million d’hectares) et de Côte d’Ivoire (0,38 million). Au Mali, qui est actuellement confronté à des turbulences, la culture du riz couvre plus de 0,5 million d’hectares. Ce pays compte deux grandes régions de riziculture : l’une autour de Ségou, au centre du pays, et une dans la région de Sikasso, dans le sud du pays. Il existe également des zones de production plus limitée au Ghana (région de Volta), au Sénégal (dans la vallée du fleuve Sénégal), ainsi qu’au Bénin et au Liberia.

Illustration 2 : Principales zones de production de riz en Afrique de l’Ouest



Source : Cirad, FAO, e.a., 2011, p. 17

En Afrique de l’Ouest, le riz est cultivé de plusieurs façons différentes. Dans les zones côtières le long du golfe de Guinée, le riz est principalement cultivé dans des mangroves ou dans des zones riches en eaux (appelées *plaines* ou *basfonds*) où le riz a littéralement et temporairement les pieds dans l’eau pendant la saison des pluies. Dans les zones de plus haute altitude, le riz cultivé est majoritairement du « riz pluvial », dont la croissance dépend uniquement de la quantité d’eau de pluie qui tombe pendant la saison des pluies. Enfin, le riz irrigué, qui est arrosé par des canaux d’irrigation, est principalement cultivé dans la vallée du fleuve Sénégal et au Mali.

Pour les producteurs de riz, le rendement dépend fortement du mode de production. La productivité du riz irrigué au Sénégal et au Mali est la plus élevée et celle du riz pluvial la moins élevée. Actuellement, aucun des pays d’Afrique de l’Ouest n’atteint le rendement net de 5 à 7 tonnes par hectare, à l’instar des États-Unis ou du Vietnam, mais avec un rendement moyen de 3 tonnes par hectare, le Sénégal et le Mali soutiennent la comparaison avec la Thaïlande. Le rendement moyen par hectare pour l’ensemble de la région d’Afrique de l’Ouest stagne aux environs de 1,6 tonne. Le faible rendement moyen résulte surtout du rendement limité de la culture du riz pluviale, qui fonctionne suivant une logique d’exploitation, d’étalement des risques et d’autosuffisance par et pour les femmes. Le « riz de basfonds » offre un important potentiel en termes de croissance du rendement si des variétés de meilleure qualité étaient utilisées et que les facteurs de production (propriété du sol, fertilisants, travail, mécanisation, crédit, etc.) étaient optimisés. Le prix que le producteur obtient pour son riz (donc ses revenus) est hypothéqué par les frais de transaction élevés, entre autres des rizeries artisanales, le manque de stock permanent et les frais de transport et de commercialisation élevés qui font que le riz local reste souvent dans les campagnes et ne peut concurrencer le riz importé dans les villes.

En dépit d’une production relativement faible, les frais de production dans les pays d’Afrique de l’Ouest sont comparables à ceux des grands producteurs mondiaux. Le coût de production moyen d’une tonne de paddy (riz non décortiqué) est estimé à 220 dollars au Nigeria et au Ghana à 210 dollars au Sénégal, à 180 dollars au Mali et à 140 dollars au Bénin, contre 130 dollars au Vietnam, 190 dollars en Thaïlande et 225 dollars aux États-Unis, trois des principaux pays exportateurs de riz. Ces coûts ne comprennent toutefois pas le prix de la transformation et de la commercialisation, or c’est précisément là que le bât blesse lorsqu’il est question de développer une chaîne de production de riz locale florissante.

Les producteurs de riz d’Afrique de l’Ouest ont des besoins énormes en matière d’investissements de production nécessitant des crédits sur le moyen et le long terme. La majorité des petits producteurs n’ont toutefois pas accès à ces crédits, en effet, les banques estiment que ces derniers sont trop risqués. L’accès à des semences et des fertilisants de qualité et en quantité suffisante est aussi un problème. Le principal point d’achoppement lors de la transformation réside en ce que les producteurs ne parviennent pas à appliquer les normes de qualité élevée qui doivent être respectées afin de pouvoir concurrencer le riz blanc thaïlandais ou vietnamien plus pur et non-cassé. Des installations vieillissantes, des entreprises qui ne fonctionnent que trois mois par an, l’absence de stocks permanents et un marketing défaillant (en matière d’emballage, d’étiquettes, de publicité, ...) et la distribution sont autant de défis auxquels les producteurs sont confrontés.

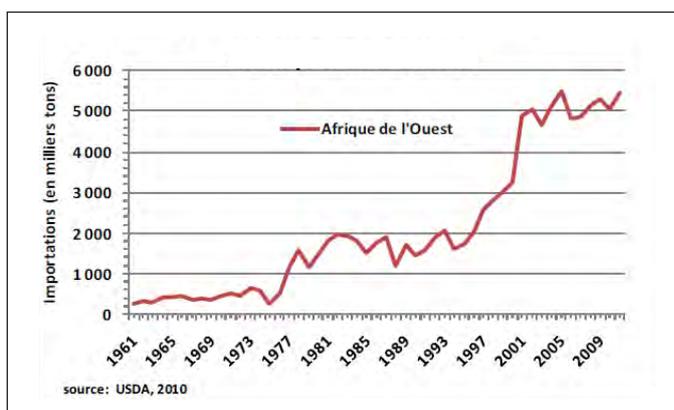
Les acteurs du secteur de la production du riz travaillent toujours en appliquant le système des années 1980. Les autorités octroient des subsides minimaux dans des budgets minimaux, sans aucune vision de l’ensemble de la chaîne ni du long terme. Il n’est pas rare que les organisations de paysans soient toujours engoncées dans leur rôle traditionnel de client envers leurs membres qui consiste à obtenir des subsides des autorités afin d’acheter des fertilisants et autres moyens de production. Elles ne raisonnent ou n’agissent pas encore suffisamment comme des « entrepreneurs » qui se laissent guider par la demande émanant des consommateurs. Les banques et les investisseurs voient de meilleures opportunités dans d’autres secteurs, qui offrent des garanties supérieures, sont moins risqués, et n’osent de ce fait pas investir dans cette chaîne. Les importateurs – qui disposent réellement de moyens financiers importants et sont proches de l’establishment politique – choisissent la voie de la facilité : des importations mensuelles moyennant de faibles marges ne présentent pas de difficulté, sont rapides et sans risques sur de grandes quantités et elles leur permettant également de s’enrichir progressivement. Il n’existe pas ou peu de concertation entre les différents acteurs dans le but d’examiner ensemble la chaîne du riz, de la production à la consommation, et de se pencher sur les problèmes, les possibilités et les opportunités qu’offre la chaîne.

Indépendance croissante du riz importé

Ces dernières années, la production de riz a pourtant connu une croissance spectaculaire dans la région – de 3 à 11 millions de tonnes entre 1980 et 2010 – et elle progresse toujours de 2 à 3 % par an. Pourtant, en dépit de cette croissance, la production ne suffit pas à satisfaire la demande qui progresse encore plus rapidement du fait de la croissance de la population (2,8 %), de l’urbanisation (40 % de la population vit d’ores et déjà dans des villes) et des régimes alimentaires en mutation de plus de 300 millions d’Africains de l’Ouest. La consommation évolue chaque année de 5 à 6 %.

La demande progresse par conséquent plus rapidement que l’offre, de sorte que pour remplir ses besoins en riz, l’Afrique de l’Ouest est devenue fortement dépendante des importations. En effet, la production régionale ne couvre que 60 % des besoins de la région. Le riz est la céréale la plus largement importée en Afrique de l’Ouest. Entre 1962 et 2010, les importations de riz ont été multipliées par treize. Entre 1990 et 2010, les importations ont triplé pour atteindre les 5,5 à 6 millions de tonnes.

Illustration 3 : Les importations de riz en Afrique de l’Ouest



À l’échelle régionale, l’Afrique de l’Ouest doit importer 40 % de sa consommation de riz, bien que l’on constate des différences de taille entre les pays. Le Mali par exemple parvient (ou parvenait puisque nous ne disposons pas encore de données quant à l’incidence politique du coup d’État et de la situation de guerre sur la production de riz) à assurer pratiquement la totalité de ses besoins en riz, tandis que des pays comme le Sénégal, le Ghana et le Bénin assurent à peine 40 % de leur consommation.

Tableau 1 : Production, consommation et importation en équivalent riz blanchi (2008-2010)

Pays	Production (milliers de tonnes)	Consommation (milliers de tonnes)	Importations (milliers de tonnes)	Taux Auto- Approvisionnement (%)
Benin	84	248	163	34%
Ghana	225	533	320	40%
Liberia	176	343	167	51%
Mali	1.035	1.110	108	90%
Nigeria	3.400	5.300	1.800	66%
Sénégal	312	1.000	691	31%
Afrique Ouest	7.401	12.625	5.166	59%

Source: USDA (<http://www.fas.usda.gov/psdonline/>)

En Afrique de l’Ouest, le commerce du riz est axé sur les zones urbaines. Le riz que l’on peut acheter dans des villes comme Lagos, Cotonou, Abidjan ou Dakar (les principaux ports d’importation de la région), est majoritairement importé. La demande de riz importé est également importante dans les campagnes de ces pays lorsque les stocks locaux viennent à s’épuiser. C’est principalement le cas dans la vallée du fleuve Sénégal et dans les campagnes du Ghana, du Liberia et du Bénin. Le Nigeria est le premier pays importateur de riz, à concurrence de deux millions de tonnes par an.

Ces importations massives sont entre autres possibles grâce à la libéralisation de la politique commerciale dans la plupart des pays d’Afrique de l’Ouest (à l’exception du Nigeria). Elles permettent l’entrée dans le pays de riz peu onéreux qui satisfait aux besoins alimentaires. Le riz est toutefois extrêmement vulnérable aux chocs (externes) sur le marché international.





LA CRISE DE 2008 ET LES RÉACTIONS EN AFRIQUE DE L’OUEST

2008 fut l’année de la crise alimentaire. Les prix du marché international sont brusquement partis à la hausse, entre autres à la suite de plusieurs mauvaises récoltes de céréales dans divers pays. Quand plusieurs pays exportateurs de riz ont décidé de limiter leurs exportations, à la fin de l’année 2007 et pendant le premier semestre de l’année 2008, afin de satisfaire en premier lieu leur demande intérieure, quelques pays solvables (comme les Philippines, les émirats du Golfe et aussi le Nigeria) ont immédiatement acheté le riz disponible à des prix très élevés. D’autres pays par contre, dont de nombreux états d’Afrique de l’Ouest, se sont vus contraints, du fait des prix trop élevés sur le marché mondial, de reporter leurs achats. L’annonce de cette limitation volontaire des exportations a suscité une forte défiance sur le marché mondial. Des doutes ont vu le jour quant à la possibilité d’approvisionner en suffisance les pays importateurs de riz. Ce sentiment de rareté, associé à la spéculation, a provoqué un nouvel envol des prix.

De manière générale, cette augmentation du prix a principalement affecté la population urbaine des pays dont le riz constitue une culture vivrière de base importante. Au Burkina Faso, au Sénégal ou en Mauritanie, la population urbaine est descendue dans les rues à cause de la forte augmentation du prix des denrées alimentaires. Les ménages urbains de ces pays consacraient entre la moitié et les deux tiers de leurs revenus en vivres et parfois jusqu’à 20 % au riz. Au Liberia par exemple, en 2007, un ménage moyen consacrait en moyenne 66 % de ses revenus à l’alimentation, dont un quart au riz. Les groupes les plus vulnérables de la société dans ces pays (par exemple les familles qui ne disposent que d’une faible marge pour les dépenses consacrées à l’enseignement ou aux soins de santé) ont été très lourdement touchés par l’augmentation du prix du riz. Nombreux sont les ménages qui se sont vus contraints d’acheter à crédit ou de réduire leurs dépenses en aliments secondaires (œufs, légumes, viande, etc.) pour pouvoir consacrer une plus grande partie de leur budget à des céréales de base comme le riz. Certaines familles ont même été contraintes de réduire le nombre de repas quotidiens. Dans d’autres pays comme la Mali ou le Bénin, mieux à même de fournir leur propre riz et, par conséquent, moins largement dépendants des fluctuations de prix sur le marché international ou dans les pays dont l’alimentation est plus largement diversifiée et dont les consommateurs passent plus aisément à d’autres cultures vivrières, les augmentations du prix du riz ont eu des retombées moins dramatiques.

En réalité, seuls l’Inde, le Pakistan et l’Égypte ont réduit leurs exportations. Assez paradoxalement, les deux principaux pays exportateurs, à savoir la Thaïlande et le Vietnam, n’ont jamais autant exporté de riz que durant la période critique du début de l’année 2008. Entre octobre 2007 et juin 2008, la Thaïlande a exporté près d’un million de tonnes de riz, alors que durant les années précédentes, les exportations n’ont jamais excédé 700.000 tonnes. Le Vietnam a lui aussi accru ses exportations de riz. La situation de crise et la spéculation qui s’en est suivie se sont avérées particulièrement fructueuses pour les pays exportateurs de riz. Ils ont en effet vendu leur production à des prix très élevés. Ainsi par exemple en 2008, la Thaïlande a vendu deux fois plus de riz au Nigeria, à un prix moyen de 610 dollars la tonne contre 375 dollars la tonne en 2007.

Cette situation a cependant remis le système en cause. Est-il bien raisonnable de faire dépendre l’approvisionnement alimentaire national de la production d’un pays aux antipodes ? Est-il normal que les habitants d’Afrique de l’Ouest se nourrissent principalement de riz importé d’Asie – qui est vendu à un prix inférieur à la production locale ? Quel est le coût en devises de ces importations ? Comme il n’était plus possible d’être absolument certain de l’approvisionnement international, les États d’Afrique de l’Ouest ont découvert les avantages de l’autosuffisance.

Après la crise de 2008, le riz a pris une place centrale dans les discussions à propos de la sécurité alimentaire. Nombreux étaient ceux qui pensaient aussi que la crise subie par l’Afrique de l’Ouest était axée sur le riz. La crise de 2008 a provoqué le lancement de diverses stratégies visant à mieux soutenir la chaîne du riz. L’ensemble des pouvoirs publics d’Afrique de l’Ouest ont adopté des mesures sur le court et le long terme, tant dans le but de maîtriser les augmentations de prix pour les consommateurs et d’assurer un approvisionnement permanent des marchés nationaux que pour soutenir la production nationale de riz. Fin 2007 début 2008, la plupart des pays ont opté pour la suppression des taxes sur les denrées alimentaires importées, entre autres le riz. Ainsi par exemple, le Nigeria a totalement suspendu, pendant six mois, les taxes douanières de 110 %. Au Mali, plus de 105.000 tonnes de riz exempté de taxes ont été importées. La plupart des pays ont également appliqué des mesures de contrôle des prix et des limites sur la réexportation du riz. Des mesures plus structurelles visant à soutenir le secteur local du riz ont également été adoptées : octroi de subsides pour les semences et fertilisants (améliorés), octroi facilité de crédits pour du petit matériel agricole et financement des infrastructures nécessaires après la récolte. Les stratégies nationales adoptées par ces pays dans leur nouvelle « politique du riz » mentionnent de grandes ambitions : certains pays souhaitent atteindre l’autosuffisance pour le riz à l’échéance 2015 et d’autres à l’échéance 2020. La crise de 2008 a ainsi in fine offert une opportunité unique de donner une impulsion supplémentaire à la production de riz, tant au niveau national qu’au niveau régional.

Le gouvernement du Sénégal a décidé de libérer des fonds pour octroyer un subside à la consommation de 40 francs CFA du kilo de riz importé afin de forcer le prix du riz à la baisse. Ces mesures à la fois complexes et délicates ont finalement eu pour conséquence que les commerçants ne prévoyaient la quantité de riz commercialisée sur le marché qu’en fonction des quantités subsidiées. Dès juillet 2008, cette régulation de l’offre a provoqué une pénurie de riz dans la capitale, Dakar. L’instauration de ce subside a ralenti l’augmentation du prix pour le consommateur, sans pouvoir toutefois l’éviter, de sorte que la mesure a été suspendue après quelques semaines seulement. Cette mesure de subsidiation ne ciblait d’ailleurs pas les plus pauvres puisque riches

comme pauvres pouvaient en bénéficier. Selon le FMI (2008), 55 % des subsides sénégalais ont bénéficié aux 40 % des ménages les plus riches du pays. Le lancement du *Programme National d’Autosuffisance en Riz* (PNAR) compte parmi les mesures plus structurelles par lesquelles le gouvernement sénégalais élevait l’intensification durable de l’irrigation des champs de riz au rang de priorité nationale. Dans ce contexte, des mesures fiscales ont également été adoptées afin d’attirer des investisseurs plus nombreux.

Le Mali a entre autres établi un contrôle du prix : un kilo de riz importé doit être vendu à 300 francs CFA par les grossistes et à 310 francs CFA par les détaillants. Ce pays a, lui aussi, facilité l’acquisition de terres par des investisseurs privés et après la crise de 2008, il a proposé un grand plan en faveur du riz : l’*Initiative Riz*. Ce programme avait principalement pour but de favoriser l’accès par les producteurs à des semences et des fertilisants améliorés et au crédit (pour l’acquisition de semences et d’outils). Dans le prolongement de cette initiative, la *Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture* (SNDR) a été adoptée en 2009. Elle avait pour ambition la production de 10 millions de tonnes de graines pour 2012, soit une croissance annuelle d’un million de tonnes. En 2008, les autorités maliennes ont investi 84 millions de dollars dans le secteur du riz et 106 millions de dollars en 2009. L’objectif d’approvisionnement en fertilisants a été atteint à 75 %, mais celui de l’accès à des semences de qualité à 10 % seulement.

Le Bénin a adopté un programme national similaire, le *Programme d’Urgence d’Appui à la Sécurité Alimentaire*, qui vise à poursuivre le développement de la production de riz et à garantir la sécurité alimentaire des ménages. Des fertilisants ont été distribués à 50.000 producteurs. Le *Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole* avait pour objectif de faire progresser la production de 72.960 tonnes de paddy en 2007 à 385.000 tonnes en 2015. Pour ce faire, le programme prévoit également la recherche des variétés de riz adaptées, qui correspondent aux préférences locales. En effet, la plupart des Béninois préfèrent actuellement encore le riz blanc importé. À Malanville et Glazoué, les autorités ont également fait financer deux *rizeries* (usines de transformation du riz) par des bailleurs de fonds internationaux, mais il faudra toutefois encore attendre quelque peu avant que leur rentabilité et leur gestion soient optimales.

Le Bénin a également diminué ses tarifs à l’importation du riz, ce qui a donné un coup de fouet au commerce du riz vers le Nigeria (le riz importé était réexporté). Il était en effet plus avantageux pour les commerçants nigériens d’utiliser le port de Cotonou plutôt que celui de Lagos. Ce commerce florissant avec le Nigeria a entraîné une hausse des recettes fiscales de l’État béninois de près de 10 %, alors que le recul des importations par le port de Lagos avait un impact négatif sur le budget national du Niger. Selon le FMI, la suppression des taxes à l’importation sur les denrées alimentaires a eu une incidence fiscale non négligeable. Pour un pays comme le Liberia, dont l’approvisionnement en riz dépend en grande mesure des importations, cela représente un tassement de 1,1 % du PIB. Les prix du riz toujours élevés sur le marché international, la sensibilité de la population au prix du riz ainsi que divers motifs électoraux ont provisoirement empêché le gouvernement de relever les tarifs de 10 %.

En 2010, le Nigeria a lancé une stratégie nationale pour le développement du riz, dont le but est d’accroître la production tout en réduisant les importations. Les autorités veulent développer la production de 3,4 millions de tonnes en 2008 à 12,85 millions de tonnes en 2018. D’importants investissements sont consentis dans la transformation du riz local et les autorités prévoient de doubler la réserve stratégique nationale de 300.000

à 600.000 tonnes. Dans le même temps, des exemples et des rumeurs effrayants « d’investissements fantômes » et de fonds gouvernementaux détournés se sont répandues.

Les mesures d’urgence adoptées en 2008 par ces pays d’Afrique de l’Ouest et d’autres encore, n’étaient pas bien coordonnées et ne sont pas toutes aussi efficaces les unes que les autres. Certaines de ces mesures temporaires et coûteuses sont toujours d’application (en partie sous l’influence du lobby des importateurs) et ont des retombées de taille sur le développement de la chaîne locale du riz. La suppression ou la réduction des droits de douane sert les intérêts de deux groupes (les importateurs et les consommateurs), mais s’avère défavorable pour les producteurs de riz locaux qui ne sont que rarement à même de concurrencer les importations peu onéreuses. Les pouvoirs publics sont de ce fait confrontés à des choix difficiles : d’une part, répondre aux besoins immédiats des populations urbaines pauvres qui veulent de la nourriture peu onéreuse et, d’autre part, améliorer la productivité et les revenus des petits producteurs pour qu’ils soient plus autonomes dans leur production de riz.

Plusieurs mesures ont cependant porté leurs fruits en 2009, mais il est apparu ultérieurement qu’elles revêtaient plutôt un caractère conjoncturel. Actuellement, aucune influence réelle ne s’observe sur le marché régional (en 2013), car la quantité de riz local négociée dans la région est extrêmement réduite et pour plusieurs motifs : l’insuffisance de l’offre, la piètre qualité non compétitive, les frais de transaction élevés et l’absence de synergie-complémentarité entre les diverses autorités et les donateurs internationaux.

La coopération internationale maintient-elle le statu quo actuel en Afrique de l’Ouest ?

Après 2008, les donateurs internationaux comme la Banque mondiale, USAID, FAO, IFAD et IFDC, se sont tournés en masse vers le riz. C’est également ce qu’ont fait des donateurs bilatéraux tels que l’Espagne, le Japon et la France, ainsi que plusieurs ONG, principalement européennes. Tous l’ont fait sur la base de leurs propres études, propositions, solutions, projets et programmes et, malheureusement, en l’absence quasi totale d’harmonisation, de complémentarité et de synergie. La Coopération au développement japonaise constitue un exemple déstabilisant bien connu. Pendant des années, elle a fait don de riz aux administrations communales d’Afrique de l’Ouest, dans le cadre des processus de décentralisation vers des pouvoirs subordonnés. Le Japon achetait ce riz à des pays asiatiques amis pour le donner à des communes africaines. Mais ces communes vendaient le riz ainsi reçu sur le marché local (afin de remplir rapidement leurs caisses). Ce dumping a fortement découragé la production locale de riz.

La FAO, mais parfois aussi le FIDA, et même en partie la Coopération technique belge (CTB) au Bénin ainsi que de nombreuses ONG ont investi en masse dans les programmes de sécurité alimentaire, mais uniquement à la campagne, conformément à leur « mandat » de lutte contre la faim. En orientant leur action sur la lutte contre la pauvreté, elles ont pratiquement exclusivement financé le côté production de la chaîne (semences, fertilisants, petites machines). Elles ont offert de petites décortiqueuses de riz artisanales (qui produisent du riz rudimentaire contenant de grandes quantités de grains cassés et d’impuretés) aux communautés locales, empêchant ainsi l’accès au marché du riz local, dont la qualité restait largement insuffisante. Bon nombre de

cadeaux non durables ont été donnés, sans qu’il y ait toutefois d’approche de la chaîne dans son ensemble afin de faire entrer les paysans sur le marché par une amélioration de la qualité et surtout des prix plus favorables. Les donateurs américains examinent le marché sous leur angle de vue extrêmement libéral, mais en ignorant totalement les autorités. En résumé, beaucoup d’éparpillement et peu de collaboration, les rôles et responsabilités sont confus et l’attention accordée à la durabilité est insuffisante, sans parler du long terme ou des thèmes écologiques tels que la problématique de l’eau. À terme, l’eau constitue un facteur limitatif de la production de riz d’irrigation. Les programmes actuels d’accroissement de la production suivent souvent la voie classique de l’augmentation des fertilisants, des insecticides et, principalement, des herbicides. Le riz qui pousse les pieds dans l’eau génère de fortes émissions de méthane et contribue ainsi au changement climatique. Il y a donc aussi fort à faire en la matière, car des alternatives existent.



DÉFIS ET PERSPECTIVES POUR LA CHAÎNE DU RIZ EN AFRIQUE DE L’OUEST

Dans les années à venir, le riz sera le premier aliment de base de l’Afrique de l’Ouest et la consommation de riz devrait encore augmenter sous l’effet cumulé de la croissance de la population, de l’urbanisation et les régimes alimentaires en mutation. En 2010, la consommation de riz s’élevait à 13 millions de tonnes, alors qu’en 2020, la demande de riz en Afrique de l’Ouest s’élèvera à 21 à 24,5 millions de tonnes. Le principal défi pour l’Afrique de l’Ouest consiste à augmenter considérablement la production de riz régionale, de façon durable, afin de répondre à cette demande croissante. Ce défi suscite de nombreuses questions. Quels systèmes de production est-il préférable d’utiliser ? Comment la production peut-elle croître de façon durable tout en maintenant néanmoins la compétitivité avec la production de riz asiatique ? Comment la faible protection sur le marché régional (faibles mesures de protection, faibles taxes sur les importations de riz afin de maintenir le prix au niveau le plus bas possible) est-elle conciliable avec une vision claire de stimulation durable de la production régionale ? Quels sont les instruments politiques, les services agricoles, le financement, la recherche et les mécanismes de coordination nécessaires pour soutenir les initiatives au niveau national et régional ? Qui peut et veut investir dans le riz ? Qui se battra pour défendre ces mesures politiques ?

Le secteur du riz d’Afrique de l’Ouest dispose de nombreux atouts pour se développer : une diversité d’écosystèmes qui conviennent à la culture du riz (pluvial, irrigué, mangrove et basfonds), plus de 10 millions d’hectares de terres irrigables sont disponibles, dont 15 % seulement sont actuellement utilisées, l’eau souterraine est disponible en suffisance, bon nombre de groupes de population d’Afrique de l’Ouest possèdent l’expertise nécessaire pour cultiver du riz, il existe des instituts d’étude renommés (comme AfricaRice) qui ont déjà développé 200 variétés de riz et diverses techniques de culture et, plus que tout, la demande de riz local sur le marché est importante.

Les opportunités pour la demande

La demande progresse sans cesse. Les consommateurs veulent du riz de qualité à un prix correct, même si leurs préférences diffèrent : du riz cassé au Sénégal, au riz blanc parfumé et non cassé pour les classes moyennes et supérieures de la plupart des villes en passant par le riz à cuisson rapide en Guinée et le riz complet pour les consommateurs qui mettent en avant les aspects sanitaires. Mais il est un choix commun à tous les consommateurs : une fraîcheur parfaite et l’appréciation des propriétés intrinsèques du riz local. AfricaRice a récemment pu le prouver grâce à l’enquête pilote et originale menée par Matty Demont. Il a organisé des systèmes de vente aux enchères à l’aveugle où des ménagères locales de plusieurs pays étaient systématiquement disposées à payer une somme significativement plus importante pour acheter du riz produit localement, pour son odeur (le riz issu de stocks asiatiques vieux de plus d’un an n’a pas d’odeur) et son goût.

Le consommateur urbain s’approvisionne dans son magasin de proximité ou dans une plus grande surface. Les vendeurs de riz installés dans les villes achètent souvent en partie leur riz à crédit, auprès des grossistes liés aux importateurs. L’importation est entre les mains de quelques commerçants disposant de capitaux importants qui financent aisément les importations, mais également une partie de la distribution. Ces importateurs sont généralement proches du pouvoir politique. L’importation de riz est relativement aisée : il suffit de connaître le circuit de paiement helvétique et de commander une cargaison de bateau par téléphone auprès d’un *trader* connu. C’est beaucoup plus aisé que d’investir dans un commerce risqué et imparfait de riz local. Comment convaincre ou contraindre ces importateurs axés sur les capitaux à acheter local ? En introduisant des mesures politiques, telles qu’une taxe extra-frontalière plus élevée et unifiée qui décourage l’importation et rend la production locale plus productive. Par une pression politique accrue, de préférence alimentée par la base par des organisations paysannes solides. Et surtout en proposant du riz local susceptible de concurrencer à tous égards le riz importé : un approvisionnement régulier (pas uniquement à la période de récolte), de bonne qualité, dans les quantités requises et à un prix correct. Lorsque ces conditions de concurrence seront remplies, la soif de bénéfices des importateurs se tournera vers les nouvelles marges internes supérieures. Mais avant d’en arriver là, beaucoup d’eau aura coulé au travers du Niger et du fleuve Sénégal et la voie de la transition connaîtra encore de nombreux obstacles.

Dans pratiquement tous les pays d’Afrique de l’Ouest, la chaîne du riz ne tient pas la route. Quant à la qualité, elle joue un rôle important, tant dans les problèmes que dans les solutions possibles.

Vers une amélioration de la production

Entre temps, la plupart des pays considèrent la production du riz comme une stratégie essentielle de la sécurité alimentaire. C’est pourquoi ils ont conçu des plans nationaux visant l’autosuffisance pour le riz. Le Nigeria veut par exemple produire 12 millions de tonnes d’ici à 2020, le Mali ambitionne de devenir exportateur de riz, la Guinée veut que sa production excède 2,5 millions de tonnes en 2015, le Sénégal plus de 1,5 million et le Bénin 600.000 tonnes. Il existe donc des plans, mais ils manquent de vision, de budgets et de l’approche adéquats, mais aussi de cohérence entre les pays.

Sur le plan de la production, de nombreux défis doivent encore être relevés avant que le secteur puisse enregistrer de solides prestations. En dépit des efforts déjà consentis en matière de recherche, l’accès par les paysans à des semences de qualité et à des fertilisants spécifiques, la disponibilité et un accès aisé à ces moyens de production pour tous les producteurs et aux outils adéquats sont encore très complexes, à plus forte raison pour les paysans qui ne sont pas rassemblés dans des organisations de producteurs. Le contrôle de l’approvisionnement en eau revêt lui aussi une importance considérable pour la culture du riz. À ce stade, seuls 15 % des champs de riz de la région bénéficient d’un contrôle efficace de l’eau. À l’instar des organisations de paysans et de la coopération internationale, les autorités poursuivent sur la voie de l’augmentation de la production, généralement dans le cadre de la sécurité alimentaire pour les populations pauvres des campagnes. Or, c’est précisément ce qu’il ne faut pas faire si la transformation et la commercialisation ne parviennent pas à mettre du riz local sur le marché dans les grandes villes.

Vers une amélioration de la transformation

Les maillons faibles sont aussi nombreux dans le domaine de la transformation. Pour accroître la valeur ajoutée, il convient de choisir les processus adéquats. Actuellement, il existe principalement deux systèmes de transformation. D’une part, la méthode de transformation traditionnelle, qui fournit du *riz étuvé* ou *parboiled rice*, lors de laquelle les femmes font cuire le riz à la vapeur de façon très artisanale et, d’autre part, la méthode de transformation semi-industrielle, qui a recours à de mini-moulins entre les mains d’acteurs privés (souvent des Pakistanais) ou de groupes de producteurs de riz ou des pouvoirs publics. Pour que le résultat soit de qualité, le riz fourni doit être homogène, des capitaux doivent être disponibles pour constituer des stocks avant et après la transformation, toutes les impuretés doivent être éliminées durant le processus de transformation et le pourcentage de riz cassé doit être minimal. Il faut aussi disposer d’unités de transformation du riz plus efficaces. Au Ghana et au Nigeria, quelques entreprises privées qui ont créé des unités de transformation industrielles de taille moyenne sont actives dans la transformation du riz. Ces systèmes de transformation ne sont toutefois pas encore suffisamment efficaces du fait de la faiblesse des partenariats entre producteurs (par l’intermédiaire de leurs organisations) et acteurs privés (les bonnes relations contractuelles sont rares par exemple) et surtout du fait du manque de capitaux pour constituer des stocks.

Des groupes de femmes emballent soigneusement leur « riz étuvé » dans de petits emballages, après quoi elles sautent courageusement dans le bus en direction de la ville afin d’écouler leurs deux sacs de riz sur un marché de niche. Il s’agit d’une commercialisation directe qui ne compte que peu de maillons intermédiaires, mais dont les frais de main-d’œuvre et de transport sont élevés. Pour que le riz local aboutisse sur

le marché des villes, il convient de constituer des stocks d’une récolte à l’autre, il faut un transport et un marketing (emballage, étiquetage et propagande) plus efficaces et les producteurs doivent surtout avoir une emprise sur la distribution par la conclusion de contrats avec des grossistes et des détaillants.

Pour optimiser la chaîne du riz complexe à chacun de ses maillons sous-jacents, il est aussi nécessaire de mener une concertation entre les groupes de producteurs, les transformateurs, les transporteurs, les distributeurs, les banques et les marchands, le tout avec un soutien stimulant des pouvoirs publics. C’est ce que l’on appelle une *interprofession*, un groupement de divers acteurs impliqués dans une même chaîne de produit. Le dialogue entre les acteurs de la chaîne et avec ceux-ci dans le but de résoudre les problèmes et aborder conjointement les plans et de créer (de petites, mais durables) des situations win-win pour chacun, est la seule voie qui permette d’atteindre la durabilité dans la chaîne du riz. Les « interprofessions » et la concertation multi-acteurs sont encore extrêmement faibles et sont souvent accaparées par les maillons forts de la chaîne, comme c’est le cas au Sénégal.

Le message est partout le même : assurez aux paysans un prix (et des marges) sur une plus longue période et ils investiront dans une superficie de production accrue, dans de nouvelles méthodes et techniques de culture et dans le contrôle total de la qualité. Ils participeront à la transformation par le *warrantage* ou d’autres méthodes de paiement reporté. Ce phénomène a déjà été observé dans les années 1980 avec le maïs au Zimbabwe et avec le riz dans de nombreux pays asiatiques. Dans ce cas toutefois, les conditions accessoires doivent aussi être remplies et ce, sur le long terme, pas uniquement sur l’année qui précède les élections.

Nécessité de réglementation et de protection du marché régional

Les institutions régionales, par exemple l’Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA, neuf pays qui ont une même devise, le franc CFA) et l’Union économique ouest-africaine ECOWAS/CEDEAO ont élevé le riz au statut de plante stratégique dans leur politique agricole. Il reste toutefois encore du pain sur la planche avant que l’on puisse parler de politique bien coordonnée sur le plan de la réglementation et de la protection du marché régional. L’organisation paysanne régionale ROPPA demande aux instances régionales qu’elles travaillent plus intensément à une politique du riz forte, qui vise la souveraineté alimentaire et la protection du marché régional, entre autres par la mise en œuvre de tarifs à l’importation unifiés et plus élevés, pour que les producteurs locaux soient plus compétitifs. Le ROPPA plaide en faveur d’une augmentation du *Tarif Extérieur Commun* (TEC) pour le riz de 10 à 35 % afin de protéger le développement des chaînes de riz locales. Un groupe de travail spécifique a été créé au sein du ROPPA, la *Concertation Régionale des Organisations des Producteurs de Riz*, qui se penche sur ces questions et réunit les organisations nationales de producteurs de riz de treize pays différents.

Des femmes qui valent des hommes

Le rôle des femmes est un aspect crucial que nous ne pouvons perdre de vue lorsqu’il est question de durabilité dans la chaîne du riz. En Afrique, les femmes se chargent de la plus grande partie du travail dans les champs, elles assurent pratiquement seules la culture du riz pluvial qu’elles cuisinent, mais sont souvent laissées pour compte lorsque le riz doit être vendu. De plus, les femmes ne sont

représentées que de façon marginale au sein des organisations paysannes et autres types de concertations. Nous savons cependant qu’elles constituent la première force de changement. Les femmes sont principalement responsables de la transformation et de la commercialisation du « riz étuvé ». Dans certains pays tels que la Guinée, cela représente 80 % de la transformation du riz et dans de nombreux pays, cette chaîne du riz spécifique connaît une évolution rapide. Le « riz étuvé » est le plus sain, car le processus d’étuvage fait coller les coques au grain de riz. Les femmes achètent souvent le riz à leurs hommes et elles le transforment de façon artisanale en riz étuvé, processus qui nécessite une grande quantité de bois. Elles emballent et transportent elles-mêmes ce riz qu’elles vendent sur le marché. Les possibilités d’amélioration sont nombreuses dans cette partie du processus, entre autres par une meilleure organisation et la limitation de la consommation de bois. Mais il implique également un risque : si la « modernisation » de la chaîne est rapide, des centaines de milliers de femmes pourraient perdre leur gagne-pain. Heureusement, les groupes de productrices militantes qui ne se laissent pas faire sont de plus en plus nombreux.

Le climat se réchauffe

Le réchauffement climatique représente une menace de taille pour l’agriculture et, plus spécifiquement, pour la culture du riz en Afrique de l’Ouest. Dans un climat plus chaud, les émissions de méthanol des rizières augmenteront fortement. Une augmentation accélérée de la production, avec un apport de nombreux moyens de production externes tels que des fertilisants et des désherbants, serait néfaste pour l’environnement. Le bois et l’eau sont des moyens de production rares. Il existe d’ores et déjà des alternatives abordables à ces menaces. Les émissions de méthane peuvent être largement réduites par le choix de variétés adéquates, par la gestion du drainage de l’eau et par un apport pertinent de matériaux organiques. De nombreuses expérimentations sont en cours sur des techniques de culture intégrales à faible apport externe, par exemple un système d’intensification durable de la production de riz (ISR) et de protection intégrée des cultures (IPM), le soleil est abondant, mais l’énergie solaire n’est que peu utilisée. De plus, comme toujours, l’octroi d’une rémunération correcte et permanente pour le riz cultivé par des méthodes écologiques est le meilleur levier du changement.

Voir au-delà du riz : vers une approche plus intégrale

Les exemples marquants d’approche intégrale de la chaîne du riz vitale ne manquent pas dans le monde, principalement en Asie. Dans un pays pauvre comme l’Indonésie par exemple, qui connaît une tradition séculaire de production du riz appartenant à la culture du pays. L’Indonésie produit deux fois plus de riz que les exportations mondiales totales et la consommation de riz est de 140 kg par personne. Comme l’Indonésie se compose de 13.000 îles, les frais de transaction sont élevés. De plus, l’Indonésie, et plus encore Java, est surpeuplée, les parcelles sont minuscules et la culture du riz est entièrement entre les mains des petits paysans. Le riz est donc une plante extrêmement stratégique pour l’Indonésie. L’autosuffisance est une affaire d’État de la plus haute importance (conserver des stocks est onéreux). En 2008, dans un contexte de spéculations intenses, le pays a su limiter les fluctuations des prix grâce à l’institution parastatale Bulog qui régule le marché par des achats et des stocks minimaux. Ces derniers temps, l’île de Java, surpeuplée, a développé une prise de conscience rapide en faveur du *healthy rice* (riz sain). Les consommateurs urbains

veulent être certains que leur riz n’est pas contaminé. Les organisations paysannes comme Apolli ont commercialisé du riz biologique en grande quantité. Le passage d’une utilisation intensive de moyens de productions externes à une utilisation limitée de ces moyens n’a pu être concrétisé qu’au travers de contrats conclus avec les organisations locales de consommateurs et plusieurs acheteurs étrangers tels que le label belge Biofresh, qui fournit des produits biologiques à 250 magasins belges. Mieux encore, la province de Java-Centrale, a intégré cette transition dans son plan de politique et elle a décidé de produire 100 % de riz écologique d’ici à 2015. Du projet pilote à l’extension par la politique en passant par l’actualisation des contrats, c’est possible !

En Afrique, la bonne gouvernance est une denrée rare tandis que l’instabilité politique est omniprésente. Autrefois en Guinée, en Guinée-Bissau, au Liberia, en Sierra Leone, en Côte d’Ivoire et aujourd’hui au Mali, etc., sans parler du grand système politique peu transparent du Nigeria. Autant de facteurs qui suscitent l’épuisement et le découragement. Les organisations paysannes et les groupements de producteurs se positionnent rapidement et ils travaillent à une bonne gouvernance depuis la base. Les chances du riz en Afrique de l’Ouest sont telles que les spécialistes ont calculé que si les quinze pays de la CEDEAO atteignaient l’autosuffisance en riz d’ici à 2020, deux millions de nouveaux emplois pourraient être créés et les millions de producteurs de riz actuels pourraient bénéficier d’un revenu décent.

Quelques ONG (Oxfam, SNV, AgriCord et d’autres) ont récemment commencé à développer, à l’initiative de Vredeseilanden, un grand programme régional de production de riz dans lequel les acteurs de pratiquement tous les pays d’Afrique de l’Ouest peuvent trouver leur place. Les projets pilotes doivent pouvoir être étendus à grande échelle, par l’intermédiaire d’organisations paysannes qui jouent à la fois un rôle d’entrepreneurs et de lobbyistes politiques. Pour ce faire, il faut que nous regardions tous dans la même direction, que le marché des villes donne des impulsions en faveur du riz, que la recherche appliquée existante soit optimisée, qu’une concertation soit menée sur le riz et que de nouveaux modèles soient développés avec les banques et des dizaines de projets pilotes et que l’on pratique l’échange de connaissances. Projet ambitieux s’il en est, mais aussi nécessaire.

CONCLUSION

La crise de 2008 a fourni une série de pistes qui offrent à présent de nouvelles possibilités pour la chaîne du riz en Afrique de l’Ouest. Les investissements publics et privés dans le secteur du riz ont augmenté. Pourtant, bien que la production en Afrique de l’Ouest ait augmenté depuis la crise de 2008, à court et moyen terme, la région continue de dépendre en grande partie du riz importé du fait de diverses difficultés de production, de frais de transaction élevés et d’une consommation en croissance permanente. La grande volatilité des prix sur le marché international continue de faire peser sur l’Afrique de l’Ouest la menace d’une nouvelle crise similaire à celle de 2008. La capacité locale à approvisionner le marché ne progresse pas aussi rapidement que la demande. Le défi consistera à valoriser autant que possible le riz local sans toutefois qu’il devienne beaucoup plus onéreux. La preuve que c’est possible a été apportée et le potentiel nécessaire est présent. Reste à présent à agir intelligemment !

[références]

- Blein, R., Soulé, B.G., e.a., *Les céréales au coeur d’une Afrique de l’Ouest nourricière*, SOS Faim, 2012
- Boris, J.P., *Main basse sur le riz*, Fayard-Arte, 2010
- Boutsen, S., *Expeditie Benin. Op zoek naar de kracht van familiale landbouw*, Vredeseilanden, 2010
- CGIAR, *Agricultural GHGs in East and West Africa*, Working Paper n°. 13, 2012
- CIRAD, *Note sur l’évolution des fondamentaux des marchés alimentaires mondiaux*, 2009
- Cirad, FAO, e.a., *Crise rizicole, évolution des marchés et sécurité alimentaire en Afrique de l’Ouest*, avril 2011
- Demont, M., e.a., “Experimental Auctions, Collective Induction and Choice Shift: Willingness-to-pay for Rice Quality in Senegal”, dans: *European Review of Agricultural Economics*, 2013
- Demont, M. et Rizzotto, A.C., *Policy Sequencing and the Development of Rice Value Chains in Senegal*, *Development Policy Review*, 2012, 30 (4): 451-472
- Fall, A.A., *Etude de marché du riz étuvé dans la sous-région de l’Afrique de l’Ouest: Burkina Faso, Mali et Sénégal*, décembre 2010
- Le Hub Rural, *Accelerating the ECOWAP/CAADP implementation. Strategic policy paper on the regional offensive for sustainable rice production in West Africa*, septembre 2012
- Soulé, Dr. B.G., *La filière riz en Afrique de l’Ouest*, Note de cadrage, mai 2011
- USAID, *Rapport de l’étude sur la distribution du riz importé au Sénégal*, décembre 2010
- Van Groeningen, K.J. e.a., *Increased greenhouse-gas intensity of rice production under future atmospheric conditions*, *Letters-Nature climate Change*, 2012
- Vredeseilanden-VECO, *20 constats sur la filière riz en Afrique de l’Ouest*, doc. interne, 2012
- Vredeseilanden-VECO, *Concept paper, Les riziculteurs familiaux africains peuvent nourrir les villes*, 2012
- World Bank, *Africa Can Help Feed Africa. Removing barriers to regional trade in food staples*, octobre 2012
- World Bank (2007), *Rice Prices and Poverty in Liberia*, <http://elibrary.worldbank.org/content/workingpaper/10.1596/1813-9450-4742>